



UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN (UECC)
RHEIN, RHONE, DONAU, ALPEN

UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (UECC)
RHIN, RHÔNE, DANUBE, ALPES

UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL (UECC)
RIJN, RHÔNE, DONAU, ALPEN

Résolution en faveur de la liaison routière Luxembourg/Lorraine/Franche-Comté/Suisse (Aménagement de la RN57)

L'Union Européenne des CCI fédère quelque 75 CCI des régions rhénanes, danubiennes, rhodaniennes et alpines. Elle représente environ 2,5 millions d'entreprises et a pour vocation de concerter et d'exprimer la position des milieux économiques des régions concernées, en matière de réglementation des transports et de développement des infrastructures de communication.

A cet égard, l'UECCI souhaite attirer l'attention du Gouvernement français sur le caractère hautement stratégique de **l'aménagement de la liaison Nancy/Besançon/Pontarlier/ Frontière Suisse (Vallorbe) du réseau routier européen.**

Cette liaison reste, en effet, de par sa qualité de "Grande Liaison d'Aménagement du Territoire", de la compétence intrinsèque de l'Etat français. Elle développe un caractère d'axe structurant du réseau routier européen, en ce qu'elle articule les échanges routiers entre le Benelux, la Lorraine, la Franche-Comté et l'Ouest de la Suisse. Dans l'agglomération de Besançon, elle aura également pour vocation de desservir la future gare du TGV Rhin-Rhône, en service dès 2011.

Cet itinéraire présente actuellement des pointes de trafic atteignant jusqu'à 50.000 véhicules/jour sur certains tronçons et une augmentation drastique du trafic poids-lourds, notamment en provenance ou à destination de la Suisse. A bien des égards, les aménagements sont actuellement insuffisants pour traiter dans de bonnes conditions de circulation et de sécurité ces développements de trafic.

C'est pourquoi, l'UECCI souhaite sensibiliser les autorités françaises compétentes à la nécessité impérieuse d'éliminer, dans les meilleurs délais, les principaux points noirs et goulets d'étranglement qui obèrent et insécurisent encore à ce jour cet itinéraire routier de portée européenne.

Les aménagements structurants à réaliser portent notamment sur :

- la réalisation du contournement de Pontarlier, en définissant dans les meilleurs délais un projet, un calendrier et un plan de financement
- l'aménagement de créneaux de dépassement entre Etalans et Vallorbe (dont le contournement de Tavins), favorisant la desserte de la Suisse et des champs de ski du Jura
- l'accélération de la mise à 2x2 voies du tronçon Luxeuil-Remiremont et plus particulièrement de la section Luxeuil-Fougerolles
- la mise en chantier rapide de la déviation de la commune de Saulx au Nord-Est de Vesoul
- la réalisation du contournement Est de la ville de Vesoul par la jonction RN19-Vallerois-Lorioz
- l'achèvement du contournement routier Nord-Sud de Besançon
- l'amélioration du fonctionnement du dédouanement à Vallorbe, côté français.

Zurich, 20 janvier 2006